

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **41 (1905)**

Heft 19

PDF erstellt am: **17.05.2024**

Nutzungsbedingungen

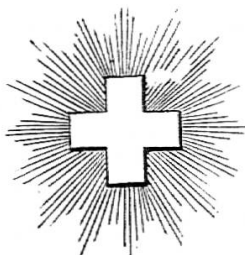
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Un nouveau manuel d'histoire de la Suisse. — L'éducation « nouvelle ». — Chronique scolaire : Genève, Neuchâtel, Valais, Vaud. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Quelques cas d'analyse grammaticale. — Dictée. — Enseignement de la coupe : Chemise pour enfant (fin). — Physique : Les ondes hertziennes et la télégraphie sans fil (fin). — Géométrie : Problème pour les sociétaires. — Comptabilité : Compte mensuel d'une blanchisseuse.*

UN NOUVEAU MANUEL D'HISTOIRE DE LA SUISSE

C'est un art d'écrire l'histoire et c'est un art peu aisé, surtout lorsqu'on s'adresse aux enfants. Comment rendre au passé les couleurs de la vie ? Comment dépeindre en traits justes et vigoureux les coutumes, les mœurs d'autrefois ? D'autre part, si aucune histoire ne dépasse celle de la Suisse en grandeur et en beauté, aucune n'est aussi difficile à enseigner ; et, cependant, nous avons le devoir de la faire connaître à nos enfants. Ils ne peuvent comprendre les institutions qui nous régissent, s'ils n'ont appris par quelles terribles luttes nos ancêtres sont parvenus à conquérir les droits, la liberté et la prospérité dont nous profitons aujourd'hui. « L'histoire, a dit Ernest Lavisse, éclaire le passé et justifie l'amour de la patrie. Elle enseigne que l'œuvre faite est bonne et elle éclaire l'œuvre à faire ».

L'enseignement de l'histoire a-t-il porté les fruits auxquels on était en droit d'attendre ? Sans méconnaître tous les progrès réalisés nous devons répondre négativement à cette question et la faute en est imputable, pour une grosse part, aux livres de classe en usage actuellement dans nos écoles. Depuis de longues années, le corps enseignant primaire de la Suisse romande réclamait l'élaboration d'un manuel clair, pratique, abondamment illustré, permettant de rendre l'étude de cette discipline plus animée, plus intéressante et partant plus fructueuse. C'est avec joie qu'instituteurs et institu-

trices, apprendront que leurs vœux sont maintenant réalisés et qu'avec l'année scolaire qui commence tous auront entre les mains l'*Histoire illustrée de la Suisse* de M. W. Rosier¹.

L'élaboration d'un ouvrage d'histoire pour nos écoles présente certainement de grandes difficultés. M. Rosier les a-t-il toutes surmontées ? Ce n'est pas après une simple lecture, quoique très attentive, que l'on peut se prononcer catégoriquement, c'est à l'usage que l'on reconnaît la valeur d'un livre d'école ; peut-être lui reprochera-t-on de dépasser quelquefois le niveau intellectuel de la moyenne de nos élèves ; cependant, nous déclarons que ce nouveau manuel est certainement le plus beau que nous ayons vu non seulement chez nous, mais aussi dans la Suisse allemande et en France.

Le plan de l'ouvrage que nous annonçons est simple, facile à saisir. Rompant avec les divisions usitées dans l'histoire générale, — période ancienne, du moyen âge et moderne, — M. Rosier a partagé son travail en six chapitres principaux : les temps primitifs, la Confédération des trois, des huit, des treize cantons, la République helvétique et la Confédération des dix-neuf cantons. Chaque chapitre est divisé en plusieurs paragraphes suivis de résumés faciles à mémoriser.

C'est par les détails qu'on intéresse l'enfant, qu'on le fait pénétrer plus avant dans la connaissance du passé, aussi les lectures, les récits sont-ils nombreux et variés dans l'œuvre nouvelle de notre collègue genevois. Il va sans dire qu'ils ne seront point appris par cœur, mais feront l'objet d'une étude attentive, animée par des explications orales, par les interrogations du maître et les réponses des élèves. Ces lectures éclaireront le texte principal et le rendront plus facile à comprendre. Un grand nombre sont de véritables biographies intéressantes aussi bien pour le maître que pour les élèves, M. Rosier s'étant tenu au courant des travaux historiques les plus récents.

L'illustration est d'une richesse extraordinaire : les gravures forment au moins la moitié du volume et leur choix doit avoir coûté un travail considérable à l'auteur. Cartes superbes, très claires quoique fort complètes, plans de bataille, costumes, églises et couvents, localités et scènes historiques, tout concourt à faire d'un simple livre de classe un véritable album que parents et enfants feuilleteront d'abord puis liront ensuite avec grand plaisir. Grâce aux reproductions de plusieurs tableaux de nos meilleurs peintres suisses, nous possédons maintenant un petit musée artistique qui pourra être mis à contribution pour les leçons de rédaction.

« La véritable histoire, a dit Voltaire, est celle des mœurs, des

¹ W. Rosier. *Histoire illustrée de la Suisse*. Payot & Cie, éditeurs, Lausanne. Prix 3 fr.

arts et des progrès de l'esprit humain ». Jusqu'à présent nos manuels avaient fait la part trop belle aux batailles, aux grands coups d'épée; aussi était-il difficile d'intéresser nos enfants, par la parole seulement ou par une simple lecture, aux coutumes et habitudes d'antan. Avec les illustrations qui abondent dans le volume de M. Rosier, il en sera autrement. Comme pour les autres disciplines, l'enseignement historique deviendra intuitif et c'est là un pas en avant important. Nous avons donc dans cette magnifique histoire de la Suisse un instrument de travail des plus précieux et nous devons en être reconnaissant à son auteur, qui a certainement fait œuvre d'éducateur et de bon Suisse.

Puisse ce nouveau manuel et tout notre enseignement contribuer à développer au sein de la jeunesse vaudoise et romande l'amour de la patrie ! Montrons à nos enfants tout ce que nos ancêtres ont accompli sans leur cacher que la tâche est bien loin d'être terminée et que notre devoir à tous est de la faire avancer d'un pas.

E. S.

L'ÉDUCATION « NOUVELLE »

(Suite et fin.)

Et maintenant, que faut-il conclure de ce qui précède ?

Un premier point est à noter, c'est le prix de pension qui peut aller jusqu'à trois mille francs par an. L'institution de Glarisegg, toutefois, a des prix plus modérés. Quoi qu'il en soit, les écoles nouvelles ne sont pas accessibles à toutes les bourses. Ce sont des écoles de riches. Sans en vouloir faire des écoles de pauvres, il est à souhaiter que les bienfaits de l'éducation nouvelle puissent s'étendre non seulement aux fils de la noblesse, des grands industriels ou des riches propriétaires, mais aussi aux enfants des classes moyennes et populaires. Dans l'Ecole d'Aquitaine, M. Contou réduit de moitié la moyenne des prix de pension des écoles nouvelles. Sa tentative de démocratiser ainsi l'institution mérite d'être suivie de près.

Au point de vue de l'éducation physique, il n'y a guère que des éloges à décerner aux écoles nouvelles, à la condition qu'on sache approprier les exercices à notre tempérament national, en leur enlevant le caractère parfois un peu brutal qu'on leur connaît en Angleterre. Il ne s'agit pas de faire de nos jeunes Français des Anglais, a dit avec raison M. Ribot, dans son *Enquête sur l'enseignement secondaire*. Les jeux trop violents ne conviennent pas à notre race, plus fine, dans sa vigueur élégante, que la race anglo-saxonne. Il y a plus de deux mille ans que Platon a montré les maux que peut engendrer cette manie de la muscularité. Aussi

bien la plupart des écoles nouvelles du continent mettent-elles plus de discrétion et de modération dans les exercices corporels que les écoles anglaises. Elles cherchent à éviter le reproche de Rudyard Kipling, qui traite « d'idiots en flanelle » les amateurs forcenés de tous les sports anglais à la mode.

Les écoles nouvelles donneront-elles réellement la culture la mieux appropriée aux besoins de la vie ? Les jeunes intelligences ainsi formées au contact des choses, des réalités, garderont-elles



Deux élèves sous la cascade de l'Ilse. Hiver de 1900.

la vigueur nécessaire pour affronter plus tard les épreuves des examens et des études supérieures ? Ces jeunes gens, dont l'obtention d'un diplôme n'est pas l'idéal poursuivi et qui n'attribuent point au parchemin de vertu magique, deviendront-ils ces esprits justes et libres, ces consciences droites et éclairées, ces corps sains et ces âmes fortes que l'institution nouvelle entend former ?

Telle est la question. Bien téméraire serait celui qui prétendrait aujourd'hui lui donner une réponse définitive.

Le problème moral suscite également les questions les plus graves et les plus délicates.

Les novateurs prétendent que l'éducation morale, telle qu'ils la conçoivent, apprendra à l'homme à s'élever lui-même quand

d'autres auront cessé de l'élever. Ils condamnent la discipline militariste qui détruit toute individualité. A cela rien à redire. On peut et l'on doit toutefois se demander si cette idée individualiste, qui est à la base de la cité scolaire nouvelle, n'est pas poussée à l'extrême ? Suffit-il, au reste, d'envelopper l'enfant d'une atmosphère d'individualisme pour en faire un homme nouveau ? Suffit-il de graver ces principes individualistes sur le fronton d'une maison d'éducation pour en faire réellement une école « nouvelle » ?

Ce point soulève d'autres objections.

« Le moi est haïssable », avait dit Pascal, exprimant l'idéal du XVII^{me} siècle, qui humiliait l'individu pour glorifier la communauté. Le moi est chose sacrée, proclame notre société individualiste. Les Romantiques le chantent. Les Kant, les Fichte¹, les Nietzsche le justifient dans leurs systèmes.

Cette idée individualiste doit être à la base et au sommet de toute l'organisation scolaire, pénétrer toutes les manifestations de la vie de l'enfant, agir sur lui à la façon d'une atmosphère vivifiante qui le pénètre inconsciemment, constitue la substance de son moi et devienne une idée-force.

Que nous voilà loin du XVII^{me} siècle, des belles et généreuses théories d'autrefois, qui pourtant suscitaient parfois de louables dévouements ! C'est une nouvelle manière d'entendre la culture de la sensibilité. Sans doute, les réformateurs prennent le mot de sensibilité dans son sens le meilleur : il signifie l'homme développé entièrement. Force nous est de constater que cette noblesse de sentiment ne viendra, cependant, qu'après les satisfactions d'amour-propre, donc après un certain égoïsme. Cette théorie d'expansion individuelle préparera à la vie de jeunes citoyens qui seront, sans doute, doués d'une haute confiance en eux-mêmes. L'avenir nous apprendra si cette confiance est justifiée. Tout bien armés qu'ils soient pour le combat de la vie, ces jeunes gens n'auront-ils pas beaucoup à souffrir, n'iront-ils pas au devant de quelques déceptions, à notre époque de revendications de toute nature, pour se faire simplement écouter et pour s'imposer par la nouvelle, mais réelle aristocratie de leur personnalité ?

Un des défenseurs les plus convaincus de l'éducation nouvelle, à laquelle il a consacré déjà une série d'études remarquables, M. Ferrière, à Genève, croit au succès complet de cette « œuvre magnifique ». « Comme les progrès de toutes les grandes vérités, écrit-il, ceux de l'éducation nouvelle sont lents, mais sûrs. » Tous les novateurs partagent cette même foi. Elle peut transporter les

¹ Voir. *Comment traiter l'enfant à l'école*, par Ernest Picard, professeur à l'Ecole des Roches.

montagnes. Pourra-t-elle réaliser cette conception élevée et attachante que les réformateurs se font de l'homme complet ?

Quoi qu'il en soit, notre enseignement public gagnerait à emprunter à ces expériences neuves et hardies ce qui peut rentrer dans son cadre forcément un peu rigide et systématique. Nous pouvons certainement introduire dans les murs de l'école traditionnelle quelques-unes des idées fécondes dues à ces ardents novateurs : donner à la jeunesse du XX^{me} siècle cette éducation virile que réclament les temps nouveaux ; l'instruire au contact des choses, par les choses et non par les abstractions ; faire, dans nos systèmes d'éducation, une place toujours plus grande aux qualités morales, au sentiment du devoir, de la responsabilité, de la dignité personnelle ; concevoir une discipline nouvelle, une façon de gouverner qui fait aimer le gouvernement, parce qu'elle repose sur la bonne volonté de l'enfant et l'incline à choisir spontanément le bien ; ne jamais oublier qu'aucun des enfants de nos classes, comme aucun des arbres qui peuplent la forêt, ne ressemble à son voisin. Cette variété est à la fois force et beauté. La vie a une multitude de formes, d'idées à réaliser. Nous sommes une de ces idées, rien de plus. L'intéressante initiative de l'école nouvelle nous rappelle aussi une chose que l'on est trop tenté d'oublier : l'éducation n'est pas une correction de la nature, mais une aide que nous lui prêtons. Elle n'est pas une œuvre de contrainte et de force, mais une œuvre d'amour, de douceur et de persuasion.

Y eût-il, au reste, une large part à faire à l'utopie, à la rêverie, que l'idéal entrevu par ces réformateurs n'en reste pas moins digne des plus grands efforts. Les fondateurs de l'école nouvelle nous représentent l'homme formé par leurs soins dans une belle attitude d'indépendance, de fierté morale et de liberté. « Ose être ». Ce cri d'un des plus grands formateurs de conscience des temps modernes, Félix Pécaut, est le premier conseil qu'ils donnent à l'enfant qui leur arrive. C'est aussi leur adieu au jeune homme qui les quitte. Bien armé pour la vie est, en effet, celui qui ose être tout entier, qui se commande tout entier, qui est sûr à tout moment de son corps et de sa sensibilité, de sa volonté et de sa pensée. Celui-là peut s'écrier avec le poète :

« Je suis maître de moi comme de l'univers. »

FRANÇOIS GUEx.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — **Enseignement antialcoolique.** — Le Département de l'instruction publique nous communique le résultat du concours ouvert en vue de

l'élaboration d'un manuel d'enseignement antialcoolique destiné aux Ecoles primaires. Le jury était composé de Mmes Rose Rehous, Dr M. Champendal, de MM. Dr Cristiani, professeur à la Faculté de médecine, Dr Adr. Wyss, Dr Eug. Revilliod, Ch. Vignier, inspecteur des écoles, et Ch. Moser, régent principal. Les plis contenant le nom des concurrents ont été ouverts le 18 avril, par M. le président du Département de l'instruction publique, en présence du secrétaire du Département et de plusieurs membres du jury.

Conformément au rapport du jury, sur sept manuscrits envoyés, quatre ont été primés. Un premier prix de 500 fr. a été attribué à M. Jules Denis, régent; un second prix de 200 fr. a été obtenu par Mmes Louisa Picker, inspectrice, Susanne Mærky, Eugénie Muller, Louisa Dunand et Marie Métral, régentes (travail en commun). Le troisième prix a été partagé entre M. Louis Mercier, régent, et Mme Lucie Tschéraz, sous-régente (chacun 150 fr.).

NEUCHÂTEL. — Ecoles primaires de La Chaux-de-Fonds. La Commission scolaire du grand village montagnard a nommé M. Edouard Wasserfallen, actuellement professeur à l'Ecole de commerce, aux fonctions de directeur des Ecoles primaires.

M. Wasserfallen débuta dans l'enseignement primaire comme instituteur à La Chaux-de-Fonds même. Muni du brevet pour l'enseignement supérieur, il fut nommé professeur à l'Ecole secondaire de Fleurier. Il en était le directeur lorsqu'un appel de l'Ecole de commerce de La Chaux-de-Fonds l'engagea à regagner la montagne d'où, par l'heureuse nomination dont il vient d'être l'objet, il rentre au service de l'école primaire.

Pour avoir vécu la vie de l'instituteur primaire, l'avoir expérimentée et comprise, M. Wasserfallen apportera dès le début, dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, des connaissances générales et spéciales, qui lui permettront de saisir d'une main ferme le gouvernail de la barque scolaire confiée à ses soins.

Caractère aux allures franches et décidées, esprit cultivé, homme de forte et bienveillante volonté, M. Wasserfallen obtiendra sans tarder, nous n'en voulons pas douter, les meilleurs résultats dans sa nouvelle sphère d'activité.

Ajoutons que nous nous sommes permis de lui demander de penser souvent aussi à l'*Educateur* et d'envoyer à notre journal pédagogique romand, sous la forme de nombreux communiqués, les échos intéressants de la vie scolaire de la ruche *chaux-de-fonnière*.

HINTENLANG.

VALAIS. — Caisse de retraite du corps enseignant. — Le numéro 16 de l'*Educateur* annonce qu'au cours de la conférence annuelle des inspecteurs scolaires du Valais français, un projet de caisse de retraite pour le personnel enseignant a été discuté et adopté.

Les indications que nous y lisons sont tirées de l'*avant-projet*, lequel a subi, au cours de la discussion, des modifications sensibles. Au surplus, ce travail devant encore être soumis à l'approbation du Conseil d'Etat, qui pourrait, de son côté, y apporter des changements, les grandes lignes données par l'organe de la Société pédagogique de la Suisse romande doivent être considérées comme prématurées. C'est ce que nous déclare la *Gazette*, toujours bien renseignée.

ALFRED MOTTIER.

VAUD. — Vallorbe. — La rentrée des classes a eu lieu jeudi 27 avril avec un effectif de 562 élèves, 264 garçons et 298 filles, soit une augmentation de 39 élè-

ves sur l'année écoulée. Le même jour a été inauguré le service de concierge du bâtiment scolaire qui comprend 13 classes.

La population enfantine est en croissance, et si la question du Mont-d'Or obtient la solution espérée, les autorités de Vallorbe se trouveront dans la nécessité d'ouvrir de nouvelles classes et peut-être de construire un nouveau bâtiment scolaire.

*** **Congrès de Moudon.** — A l'occasion de l'assemblée générale de la Société pédagogique vaudoise qui aura lieu à Moudon et à Oron les 2 et 3 juin prochains, plusieurs communes de ces deux districts ont tenu à témoigner par un don de l'intérêt qu'elles portent à l'école et de leur sympathie pour le corps enseignant.

Voici la première liste de souscription : *Moudon*, fr. 100 ; *Ogens*, fr. 10 ; *Hermenches*, fr. 15 ; *Essertes*, fr. 15 ; *Sottens*, fr. 10 ; *Bercher*, fr. 20 ; *Châtillens*, fr. 15 ; *Villars-Mendraz*, fr. 5 ; *Forel sur Lucens*, fr. 10 ; *Bussy sur Moudon*, fr. 10 ; *Dompierre*, fr. 10 ; *Thioleyres*, fr. 10 ; *Palézieux*, fr. 20. Total fr. 250.

Répondant à une lettre qui lui a été adressée le 27 avril par le Comité de la Société pédagogique vaudoise, le Département de l'Instruction publique et des Cultes accorde un congé, pour les 2 et 3 juin prochains, aux membres du corps enseignant primaire qui assisteront à l'assemblée de Moudon. F. MEYER.

*** A l'occasion de la conférence officielle du 4 mai écoulé, le corps enseignant primaire des districts de Moudon et Oron s'était donné rendez-vous à Mézières afin d'y régler différents détails de la réunion prochaine.

M. Pache, instituteur à Moudon et président du Comité d'organisation, a rendu compte de l'activité de chaque section. Des renseignements qu'il a fournis, il résulte que tout est en bonne voie. La population et les autorités des deux districts, auxquelles les différents membres des sections ont fait appel, témoignent d'une sympathie que nous n'eussions pas osé espérer. Le rapport de M. U. de Riaz va être incessamment expédié. Une circulaire y sera jointe et les membres de la S. P. V. invités à répondre à un questionnaire et à le retourner au plus tôt au Comité d'organisation. Cz.

BIBLIOGRAPHIE

Fils de leurs œuvres ! Caractères et portraits nationaux par Eug. Richard, député au Conseil des Etats, A. Gobat, H. David, Colonel Ed. Secretan, Em. Hofmann, députés au Conseil national, Th. de la Rive, P. Buchenel, Professeur Ed. Herzog, A. Isler, W. von Arx, professeur.

Illustrations de Henri van Muyden, J. Blancpain, E. Ravel, J. Morax, J. Miralles, F.-J. Vernay, B. Mangold, G. Poetsch, H. Scherber.

Pour aujourd'hui, nous nous bornons à signaler cette nouvelle publication de la maison Zahn, à Neuchâtel. Nous reviendrons sur ce grand ouvrage illustré, dès que la première livraison aura paru.

PARTIE PRATIQUE

QUELQUES CAS D'ANALYSE GRAMMATICALE

Dernièrement, nous avons l'occasion d'assister comme expert à un examen d'analyse grammaticale et logique, au cours duquel nous avons fait quelques remarques qui seront peut-être utiles à nos collègues.

Tout d'abord, entendons-nous bien : nous ne prétendons pas avoir quoi que ce soit de nouveau à dire sur ce sujet. Notre intention est simplement de faire remarquer que l'analyse grammaticale, dont on a, paraît-il, abusé autrefois, est utile à la condition de n'être basée que sur le raisonnement par induction ou par analogie ; mais elle est dangereuse et conduit fréquemment à l'erreur quand elle s'appuie sur les classifications générales qui figurent dans les grammaires élémentaires. Autrement dit, nous estimons que l'analyse grammaticale doit être non pas une sorte de complément ajouté à l'enseignement de la grammaire par le moyen du manuel, mais bien une étude fondamentale destinée à préparer l'esprit à saisir plus facilement les définitions et les règles consignées dans les grammaires.

Ce qui nous pousse à insister sur ce point, c'est le nombre assez grand d'erreurs commises par des candidats même intelligents, quand il s'agit de discerner le rôle exact d'un mot susceptible d'appartenir tantôt à l'une, tantôt à l'autre des parties du discours.

Les exemples suivants nous feront comprendre. Nous les extrayons tous de morceaux du livre de lecture pour le degré intermédiaire, par MM. Dupraz et Bonjour.

1. Des.

On dénomme fréquemment ce mot, *article défini* contracté, même lorsqu'il est le pluriel de *un*. La contradiction est assez flagrante pour que nous n'ayons pas besoin de le démontrer. Ex. :

Ce sont *des* aiguilles, *des* cristaux infiniment petits. (Page 11 du manuel cité.)

J'ai le plaisir de voir tous les jours *des* abeilles sur les fleurs de mes arbres. (P. 13.)

Sous son porche, supporté par *des* poutres grossières, se repose un montagnard.

Puis ce sont *des* voûtes silencieuses et profondes, *de* grands arbres couchés, *des* tas de fagots aux feuilles encore vertes, *des* meules de charbon éteintes, *des* clairières envahies de bruyères roses... (P. 15.)

Pourquoi Larive et Fleury persistent-ils à voir dans ces mots des prépositions ? (Voir nos 109, 110, 111, de la 3^{me} année de Grammaire, édit. 1900). Boniface déjà constate que, dans ce cas, le mot *de* n'est plus une préposition, mais un adjectif déterminatif. Ayer fait de même et l'appelle *article partitif*. M. Léopold Sudre, dans sa *Grammaire française*, de 1904, l'appelle *article indéfini*.

Il est manifeste que si les mots *du*, *de la*, *de*, *des*, n'ont d'autre fonction que celle de déterminer des substantifs — et c'est le cas des exemples ci-dessus — ils ne sont plus que des *articles* ; cette dernière notion a absorbé celle de la préposition *de*, attendu que celle-ci ne renferme plus l'idée du rapport entre deux mots, mais seulement celle de séparation, de soustraction.

2. Où.

Est-il convenable de dire que ce mot est *adverbe* de lieu dans des exemples comme ceux-ci :

Je me souviens d'une de ces boulangeries de ma ville natale, située au bas de la côte du collège, où j'allais en hiver.

Cette joyeuse illumination éclairait le plafond, où des pelles et des fourgons étaient suspendus horizontalement. (P. 23.)

L'idée pronominale du mot *où* ne prévaut-elle pas sur l'idée adverbiale ? Il sert ici avant tout de remplaçant du nom qui précède, en même temps que de lien entre deux propositions : c'est donc un pronom relatif ou conjonctif. Larive et Fleury l'ont omis comme tel ; mais la plupart des grammaires le font figurer dans la liste des pronoms, à côté de *qui*, *que*, *quoi*, *dont*.

3. Comme.

Voilà un mot qui a rendu perplexes les lexicographes : sa physionomie est si changeante que l'on est souvent embarrassé de lui donner une étiquette.

Voyez plutôt :

Il y aura de vilains jours, des jours de pluie et de brouillard intense, où l'on grelotte *comme* en hiver.

La plupart (de ces journées), *comme* aujourd'hui, auront ce ciel calme qui peu à peu se dégage de la brume. (P. 7.)

Dans ces deux exemples, le mot *comme* joue à peu près le même rôle. Mais est-il conjonction ou adverbe ? A notre avis, il est l'un et l'autre : il se rapporte au verbe par l'idée de manière qu'il indique vaguement, mais il peut aussi bien se traduire par une expression conjonctive, telle que : *ainsi que*, *aussi bien que*.

Les dictionnaires le considèrent en pareil cas comme adverbe : voyez Littré, Larousse, Hatzfeld. Ils ne lui réservent la dénomination de conjonction que lorsqu'il dérive du latin *cum* et qu'il signifie : *par suite de ce que* ; *dans le temps que*. Voyez les exemples des dictionnaires.

D'après cela, nous devrions classer parmi les adverbes le mot *comme* des exemples suivants :

Les bœufs mugissent tout bas, *comme* endormis.

Le soleil étincelle *comme* l'or. (P. 17.)

C'est une de ces vieilles cheminées *comme* on en trouvait autrefois dans nos campagnes. (P. 21.)

Il serait cependant permis de découvrir sous ce mot si souple et si mobile une nuance conjonctive plus marquée encore que le caractère adverbial.

4. Beaucoup.

Ce mot n'est pas adverbe dans les exemples suivants :

Beaucoup de gens se trompent.

Les lièvres mangent alors *beaucoup*. (P. 54.)

Dans le premier cas, c'est un nom de quantité, et, dans le second, un pronom. Il en est de même des mots *trop*, *peu* et *assez*. U. B.

DICTÉE

Degré supérieur.

Le Tilleul.

Le chêne est la force de la forêt, le bouleau en est la grâce ; le sapin, la musique berceuse ; le tilleul, lui, en est la poésie intime. L'arbre tout entier a je ne sais quoi de tendre et d'attirant ; sa souple écorce, grise et embaumée, saigne à la moindre blessure ; en hiver, ses pousses sveltes s'empourprent comme le

visage d'une jeune fille à qui le froid fait monter le sang aux joues ; en été, ses feuilles en forme de cœur ont un susurrement doux comme une caresse. Va te reposer sous son ombre par une belle après-midi de juin, et tu seras pris comme par un charme. Tout le reste de la forêt est assoupi et silencieux ; à peine entend-on au loin un roucoulement de ramiers ; la cime arrondie du tilleul, seule, bourdonne, les fleurs d'un jaune pâle s'ouvrent par milliers, et dans chaque fleur chante une abeille. C'est une musique aérienne, joyeuse, née en plein soleil, et qui filtre peu à peu jusque dans les dessous assombris où tout est paix et fraîcheur. En même temps chaque feuille distille une rosée mielleuse qui tombe sur le sol en pluie impalpable, et, attirés par la saveur sucrée de cette manne, tous nos grands papillons des bois, les *morios* bruns, lisérés de jaune, les *vulcains* diaprés d'un rouge feu, les *mars* à la robe couleur d'iris, tournoient lentement dans cette demi-obscurité comme de magnifiques fleurs ailées. C'est surtout pendant les nuits d'été que la magie du tilleul se révèle dans toute sa puissance. Au parfum des prés mûris, la forêt mêle la balsamique odeur des tilleuls. C'est une senteur moins pénétrante que celle des foins coupés, mais plus embaumée et faisant rêver à de lointaines féeries. Le promeneur anuité, qui traverse les longues avenues et à qui le vent apporte l'odeur des tilleuls, se forge, s'il est jeune, quelque idéale chimère, et, s'il est vieux, repense avec attendrissement aux heures d'or de sa jeunesse.

ANDRÉ THEURIET.

ENSEIGNEMENT DE LA COUPE ¹

Chemise pour enfant. (Fin.)

COUPE DE VÊTEMENT SUR ÉTOFFE

La cretonne, le calicot, la percale sont les cotons les plus employés pour les chemises d'enfant.

L'étoffe nécessaire est égale à deux fois la hauteur, plus 5 cm. destinés à l'ourlet du bord inférieur. Avec un coton de 90 cm. à 1 m. de large, on pourrait couper deux chemises dans la largeur de l'étoffe.

Une fois l'étoffe détachée de la pièce, la plier en deux parties dont l'une aura la largeur du patron plus 1 cm. $\frac{1}{2}$, et l'autre le reste de la largeur du tissu ; ce premier pli sera parallèle aux lisières. Insister sur ce point qui rend la coupe de l'encolure beaucoup plus facile. Plier de nouveau le rectangle en deux parties égales par un pli perpendiculaire au premier.

Placer le patron de telle manière que la ligne NC soit placée sur le pli longitudinal, et GB sur le pli transversal, épinglez.

Pour découper l'encolure, la couture sur le côté et le bord inférieur, procéder comme nous avons indiqué pour la coupe du premier exercice. Toutes ces recommandations qui paraissent superflues au premier abord, ont leur importance si l'on veut obtenir un travail soigné et permettre aux élèves de contracter de bonnes habitudes dès leur début dans l'art de la coupe.

Avant de séparer le patron de l'étoffe, on peut tracer les remplis et les ourlets en suivant les contours du patron. Déplier la chemise, et faire résumer par les élèves les diverses observations qui ont été faites dans la leçon de coupe.

CONFECTION

Les diverses leçons relatives à la confection seront toujours collectives, et la

¹ Voir n° 15, page 239.

préparation des coutures, ourlets, faux-ourlets sera faite par les élèves et non par la maîtresse.

Procéder à la confection des coutures en commençant au point L', soit à l'extrémité supérieure ; l'ourlet de la manche étant à fil droit, si toutefois un côté de la couture était un peu plus grand que l'autre, en recoupant, on donnerait du biais à l'ourlet, ce qui le rendrait défectueux. Le même inconvénient n'existe pas si l'on coupe au bord inférieur, celui-ci étant en biais sur le côté. Ces coutures rabattues ne seront pas trop larges, bien plates à l'endroit, et un peu arrondies à l'envers. Bâter l'ourlet du bord inférieur qui aura 2 cm. de largeur, puis celui des manches auquel on donnera 1 cm.

Après la confection des ourlets, il nous reste l'encolure. Les fillettes qui confectionnent cette petite chemise, n'étant pas assez avancées pour poser un ruban de coton ou un biais de toile, feront simplement un ourlet étroit autour de l'encolure. Au bord de celle-ci, elles coudront ensuite une dentelle dans laquelle elles passeront un ruban de coton pour former la coulisse.

La marque se fait au milieu devant, à deux ou trois centimètres au-dessous de l'encolure.

L. PICKER.

PHYSIQUE

Les ondes hertziennes et la télégraphie sans fil. (*Fin.*)

La longueur d'onde joue un grand rôle sur les radiations : si cette longueur n'est que de quelques dix-millièmes de millimètre, on a des radiations *visibles* ; si elle atteint quelques centimètres ou quelques mètres, on a les *radiations hertziennes* ; donc il n'y a pas plus de différence entre des ondes hertziennes et la lumière visible qu'entre la lumière bleue et la lumière rouge.

Les rayons lumineux divergents peuvent être, au moyen de lentilles et de miroirs, transformés en faisceaux parallèles, propriété que l'on utilise dans la télégraphie optique, mais on ne peut pas agir de même avec les rayons hertziens.

Un phénomène particulier, la diffraction, exerce une influence sur les faisceaux de rayons parallèles et tend à les faire s'écarter plus ou moins de la ligne droite. Ce phénomène, sur lequel nous ne pouvons nous attarder, est d'autant plus accentué que la longueur d'onde est plus grande. Avec les grandes longueurs des ondes hertziennes, il faudrait des lentilles de plusieurs *kilomètres* de diamètre pour les concentrer.

En outre, si l'on emploie des ondes courtes, les effets produits sont si faibles que l'œil ne peut les apprécier. La télégraphie sans fil n'aurait jamais pu être réalisée sans la découverte d'un appareil bien plus sensible que notre rétine ; cet appareil est le *cohéreur*.

C'est un Français, Branly, qui l'a imaginé en 1890. Il avait constaté¹ que si l'on a un tube contenant de la limaille de fer assez tassée, la conductibilité du tube variait non seulement quand la décharge a lieu à l'intérieur du tube, mais aussi quand la décharge a lieu extérieurement, même à une assez grande distance, par exemple dans une autre salle séparée par des murs épais. Il constata aussi qu'au moyen d'un léger choc on peut rendre au tube sa grande résistance perdue.

Un Anglais, Lodge, constata que le cohéreur était bien plus sensible aux ondes

¹ Calzecchi Onesti avait constaté ce fait avant Branly (en 1885), mais il n'y attacha aucune importance.

hertziennes que les résonateurs de Hertz. Il découvrit le rôle important que joue, au point de vue de la production régulière du phénomène, la couche d'oxyde qui se forme à la surface des grains de limaille. Selon lui, la grande diminution de résistance est due à la production de petites étincelles entre les pointes de limaille et au contact très intime, par soudure peut-être, de ces pointes ainsi mises à nu et fondues. Des limailles de métaux inoxydables laisseraient passer toujours le courant, car c'est la mince couche d'oxyde seule qui s'oppose au passage du courant. On a construit diverses sortes de cohérences ; il y en a même où les limailles sont remplacées par de petites billes métalliques ou de petits ressorts d'acier appuyés l'un sur l'autre. On en a imaginé où le contact se fait au moyen de charbon ; ceux-ci sont autodécohérents, car, après le passage de l'onde, ils reprennent d'eux-mêmes leur résistance primitive, sans qu'il soit nécessaire de leur faire subir un choc. Marconi emploie un mélange de limaille de nickel (96 %) et d'argent (4 %). Le cohéreur que Branly appelle radio-conducteur, est donc un petit tube de deux millimètres de diamètre qui ouvre et ferme automatiquement le passage au courant qui doit imprimer, sur une bande de papier, les signes transmis. Ce tube renferme, comme nous l'avons dit, de la limaille tassée entre deux minuscules pistons dont la distance est réglable.

Marconi¹ comprit l'importance des découvertes de Branly et de Lodge pour la transmission à distance de signaux par ondes hertziennes. Il suffisait de surmonter les excitateurs qui produisent ces oscillations hertziennes, dont l'effet n'est sensible qu'à 200 mètres au plus, d'un long fil vertical, l'antenne, qui amplifie ces oscillations. L'antenne communique avec l'un des pôles de l'étincelle active tandis que l'autre pôle est la terre.

Une antenne correspondante, au poste récepteur, reçoit l'onde et l'amène au cohéreur. Celui-ci offre une résistance très grande (1500 à 2000 ohms) que le courant d'une pile locale qui doit actionner un appareil Morse ne peut vaincre. Mais dès que le cohéreur est soumis à l'induction développée, au poste de départ, par le passage du courant que commande le manipulateur, et transmise à travers l'espace d'une antenne à l'autre, cette résistance se réduit énormément et le courant peut alors actionner l'appareil Morse qui enregistre un signe.

Pour rendre au cohéreur sa résistance primitive, un petit électro-aimant fait mouvoir, après chaque signe, un petit marteau qui, en choquant le tube, lui enlève sa conductibilité. Le tube peut alors transmettre un nouveau signe.

Le tout est enfermé dans une boîte métallique (nous rappelons que les métaux sont opaques aux ondes hertziennes) muni d'une fente ne laissant passer que les ondes à recevoir, afin d'éviter que l'appareil soit actionné par les ondes émises par l'appareil transmetteur (de la réponse) qui se trouve dans la même pièce que lui.

L'appareil qui commande l'émission des oscillations hertziennes est semblable au manipulateur Morse.

La hauteur de l'antenne n'est pas arbitraire. L'expérience a montré qu'elle doit être proportionnelle à la racine carrée de la distance à franchir. Il ne faudrait pas croire, lorsqu'on a une grande distance à franchir, que la droite qui joint les extrémités des deux antennes ne rencontre pas la terre ; il faudrait pour franchir l'Océan, par exemple, des antennes démesurées. Nous avons déjà vu l'influence

¹ Guillaume Marconi, de Bologne (Italie) ; né en 1874.

de la diffraction sur les ondes hertziennes et nous avons insisté sur ce point, que plus les longueurs d'onde sont grandes, plus cette influence augmente. Grâce à cette diffraction, les ondes peuvent contourner des obstacles tels que des collines ou la courbure de la terre. Or, plus on augmente la longueur des antennes, plus on augmente la longueur d'onde et plus on facilite le phénomène de diffraction.

Quand on relie l'excitateur au sol, on double la longueur d'onde.

L'antenne doit être verticale parce qu'on obtient le maximum de rendement d'énergie rayonnée, ainsi que l'a prouvé l'expérience. Si les antennes étaient horizontales, les ondes directes interféreraient avec celles qui se réfléchiraient sur le sol et la transmission ne se ferait pas.

Marconi a entrepris des expériences pour remplacer l'antenne par un cylindre large et court ; les résultats en sont encore tenus secrets.

La transmission des télégrammes par ces procédés est plus lente qu'avec les télégraphes ordinaires ; on transmet en moyenne six à huit mots par minute. Chose curieuse, le brouillard semble favoriser la transmission des ondes.

C'est en 1895 que Guillaume Marconi fit ses premiers essais, à Bologne (Italie), entre sa villa et une colline voisine.

En 1899, il exécuta ses célèbres expériences à travers le Pas-de-Calais. Un poste de ses appareils était à Wimereux, à cinq kilomètres au nord de Boulogne, au bord de la mer ; l'autre, sur la rive anglaise, dans le bâtiment des phares de South-Foreland, à six kilomètres au nord de Douvres, sur une falaise haute de quatre-vingts mètres. Du sommet d'une antenne, on pouvait apercevoir l'autre, puisque la distance n'était que de quarante-six kilomètres. Trois navires, le *Godwind*, l'*Ibis* et la *Vienne*, munis d'antennes, pouvaient communiquer avec les deux postes. L'expérience réussit parfaitement le 28 mars 1899.

Quelques jours plus tard, Marconi renouvela ses expériences entre Biot, près d'Antibes, et Calvi, en Corse. Cette fois la distance était de 175 kilomètres et la courbure de la terre empêchait toute visibilité des antennes, quoique celles-ci dépassassent cinquante mètres. Trente-six mots furent transmis en quatre minutes cinquante secondes.

Les expériences étaient concluantes et, dès lors, de nombreuses applications en furent faites. L'une des plus appréciées fut sans contredit celle que fit Popoff à bord du cuirassé russe *Apraxine* (1899). Bloqué avec le navire par les glaces, à quarante-sept kilomètres du rivage, Popoff échangea plus de quatre cents télégrammes, dont l'un mentionnait que vingt-sept pêcheurs étaient à la dérive sur un glaçon détaché de la banquise. Grâce à la télégraphie sans fil, ces malheureux furent secourus à temps.

Nombre de navires en détresse ont dû leur salut à cette merveilleuse découverte. Elle rendit d'immenses services pendant les dernières guerres (expédition de Chine, guerre russo-japonaise), elle a permis de communiquer avec les sous-marins immergés et rendra encore d'autres services.

Marconi a essayé, les 11 et 12 décembre 1901, de transmettre des dépêches à travers l'Atlantique. Des signaux exécutés à Poldhu (Angleterre) furent enregistrés à la même heure à Signal-Hill, près de St-Jean-de-Terre-Neuve, distant de 3400 kilomètres. Le poste de Poldhu, d'une puissance bien supérieure à celle des postes ordinaires de télégraphie sans fil, comptait vingt mâts de soixante-cinq mètres de hauteur, munis d'antennes.

Toutefois les résultats de cette intéressante expérience sont contestés et l'on ne

peut pas encore dire, à l'heure actuelle, que le problème de la télégraphie sans fil à travers l'Océan soit définitivement résolu.

La télégraphie sans fil a ses avantages et ses inconvénients.

Nous avons vu que l'on ne peut pas concentrer les ondes hertziennes dans une seule direction, comme on le fait en télégraphie optique.

Cet inconvénient présente un avantage : on évite le réglage long et minutieux qu'exigeraient des postes fixes ; au contraire, les ondes hertziennes étant envoyées indifféremment dans toutes les directions, on peut communiquer avec un poste mobile dont on ne connaît pas exactement la position (un navire au large, par exemple).

Un autre avantage de la télégraphie optique est qu'en temps de guerre, l'ennemi ne peut interrompre la communication en coupant les fils. Mais cet avantage est diminué dans ce sens que les ondes impressionnent les appareils amis et ennemis sans distinction de nations et que le secret de la correspondance ne dépend que du chiffre qui transforme la dépêche en un cryptogramme incompréhensible aux non-initiés.

En outre, l'ennemi peut troubler les communications en envoyant des signaux incohérents, qui se confondent avec les signaux transmis et engendrent une confusion inextricable.

Edison qui a fait breveter en Amérique un système de télégraphie sans fil, inventé par lui, a menacé ses concurrents de troubler leurs expériences de cette manière s'ils venaient les faire en Amérique.

Le secret des correspondances ordinaires n'est pas assuré et, dans certains cas, on préférera l'ancien système plus discret.

Si la gloire de la télégraphie sans fil est attribuée à l'Italien Marconi, il serait cependant injuste d'oublier que d'autres avant lui sont arrivés à des résultats intéressants, moins pratiques, il est vrai. N'oublions pas que le Russe Popoff, en 1890 ; Edison, en 1892 ; Preece en 1893 ; Stevenson et Rathenau, en 1894, avaient fait des essais analogues, couronnés de succès. Marconi a le mérite d'avoir trouvé un système pratique, adopté partout aujourd'hui, qui laisse bien loin derrière lui les travaux des savants sus-mentionnés.

Avant de terminer cet aperçu, rappelons qu'à Genève même, Messieurs Sarasin et de la Rive ont étudié expérimentalement les ondes hertziennes et ont découvert les phénomènes dits de résonnance multiple, que nous ne pouvons aborder dans une étude aussi élémentaire que celle-ci.

(D'après les travaux de Cornu, Poincaré et de Joannis.) G. REYMANN.

GÉOMÉTRIE

Problème pour les sociétaires.

Dans un cercle de rayon donné on veut découper un secteur qui deviendra le manteau d'un cône. Quelle doit être la graduation de l'arc du secteur pour que le volume du cône soit le plus grand possible ?

Donner la formule de ce volume.

J. FROSSARD.

COMPTABILITÉ

Compte mensuel d'une blanchisserie.

Dans le courant de février 1905, une laveuse et une repasseuse associées ont préparé les pièces suivantes : 1^o 275 draps de lit, pour lesquels elles demandent 20 cent. par pièce ; — 2^o 1478 taies, torchons et serviettes, comptés à 10 cent. ; — 3^o 408 chemises à col, à 30 cent. ; — 4^o 857 chemises sans col, à 20 cent. ; — 5^o 488 cols, à 10 cent. ; — 6^o 134 paires de manchettes, à 20 cent. la paire ; — 7^o 69 plastrons, à 15 cent. ; — 8^o 515 camisoles et caleçons, à 15 cent. ; — 9^o 801 paires de chaussettes et bas, à 10 cent. la paire, et, enfin, 10^o 1042 mouchoirs et autres pièces, à 5 cent.

Les dépenses ont été les suivantes : 1^o location pour le mois de la buanderie, comptée à 540 fr. par an ; — 2^o combustible, environ 75 fr. ; — 3^o savon, soude, lessive, 30 fr. 75 ; — 4^o amidon, bleu, borax, 12 fr. 40 ; — 5^o éclairage, 8 fr. 95 ; — 6^o 48 journées de laveuses et de repasseuses, à 3 fr. 75 ; — 7^o 24 journées de plieuses et porteuses, à 2 fr. 75 ; 8^o intérêt et entretien, pour le mois, du matériel employé, 10 % de sa valeur estimée 180 fr. ; — 9^o frais divers et imprévus, au total 24 fr. 50. Calculer le gain de chaque associée pour le mois, puis par journée, en comptant 24 jours de travail et les parts égales. P. R.

Compte mensuel d'une blanchisserie.		RECETTES	DÉPENSES
Février 1905.		Fr. Ct.	Fr. Ct.
1	275 draps de lit à 20 c.	55	—
2	1478 taies, torchons et serviettes à 10 c.	147	80
3	408 chemises à col à 30 c.	122	40
4	857 chemises sans col à 20 c.	171	40
5	488 cols à 10 c.	48	80
6	134 paires de manchettes à 20 c.	26	80
7	69 plastrons à 15 c.	10	35
8	515 camisoles et caleçons à 15 c.	77	25
9	801 paires de chaussettes et bas à 10 c.	80	10
10	1042 mouchoirs et autres pièces à 5 c.	52	10
1	location de la buanderie fr. 540 : 12 =		45 —
2	combustible.		75 —
3	savon, soude, lessive		30 75
4	amidon, bleu, borax		12 40
5	éclairage.		8 95
6	48 journées de laveuses et repasseuses à fr. 3,75		180 —
7	24 journées de porteuse à fr. 2,75		66 —
8	intérêt et entretien du matériel fr. 18 : 12 =		1 50
9	frais divers		24 50
	Gain mensuel des deux associées.		347 90
Sommées égales, Fr.		792 00	792 00

Gain mensuel d'une associée fr. 347,90 : 2 = fr. 173,95.

Gain journalier d'une associée fr. 173,95 : 24 = fr. 7,25.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles normales

Le poste de **maître de violon** à l'Ecole normale est au concours.

Traitement annuel : 3000 à 4000 fr.

Obligations légales.

Entrée en fonctions le 4 septembre.

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique et des Cultes, 2^e service, avant le 8 juin, à 6 heures du soir.

Ecole de commerce

Le poste de **maître d'anglais** à l'Ecole de commerce est au concours.

Traitement annuel : 3200 fr. pour 16 heures de leçons par semaine.

Entrée en fonctions le 4 septembre.

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique et des Cultes, 2^e service, avant le 8 juin, à 6 heures du soir.

COLLÈGE CANTONAL. — Un poste de maître de classe est au concours.

Obligations : 20 heures de leçons par semaine.

Branches d'enseignement : français, latin, histoire et géographie.

Traitement annuel : 3500 fr.

Entrée en fonctions le 4 septembre.

Adresser les inscriptions au Département de l'Instruction publique et des Cultes, 2^e service, avant le 2 juin, à 6 heures du soir.

PLACES AU CONCOURS

MM. les régents et Mmes les régentes sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

RÉGENTS : Lucens : classe supérieure. Fonctions légales plus l'enseignement de l'allemand. fr. 2100 pour toutes choses et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 19 mai. — **Lausanne** (Montherond) fr. 1600 à 2000 par an, suivant années de services dans le canton, plus avantages légaux ; 23 mai.

RÉGENTES : Boulens (régente pourvue d'un brevet fröbelien ou d'un brevet primaire à la direction de l'école enfantine et d'ouvrages) : fr. 600, logement, jardin et 4 st. bois, à charge de chauffer la salle d'école ; 23 mai. — **Denezy** (régente pourvue d'un brevet fröbelien ou primaire à la direction de l'école semi-enfantine et d'ouvrages) : fr. 600, logement, jardin et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 23 mai. — **Lausanne** (école enfantine en ville) : fr. 1200 à 1600 suivant années de services dans la commune, pour toutes choses ; 23 mai. — **Lausanne** (trois régentes en ville, une régente à Chailly, une régente à Cour) : fr. 1600 à 2000 suivant années de services dans le canton, pour toutes choses ; 23 mai. — **Vevey** : fr. 1600, avec 4 augmentations de fr. 70 chacune, tous les 5 ans. (Années de services dans le canton) ; 23 mai.

Ecole secondaire de St-Imier

Ensuite de démission, un poste de maître d'allemand, français et latin est à repourvoir à cette école. Traitement fr. 3200-3800. Entrée en fonctions le 1^{er} septembre 1905. — S'annoncer jusqu'au 25 mai chez le Président de la Commission, M. le Dr E. Cuttat à St-Imier.



Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS



J. RATHGEß-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.



Cours d'écriture ronde et gothique

avec direction, par F. Bollinger. Edition française, prix 1 fr. Aux écoles, grand rabais. S'adresser à **Bollinger-Frey**, Bâle.

La Fabrique suisse d' **Appareils de Gymnastique**

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour
la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

H. WÆFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.



FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL

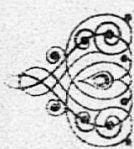
COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.



Les
MACHINES A COUDRE



SINGER



qui ont déjà obtenu à Paris 1900, le

GRAND PRIX

viennent de remporter

LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES

A

l'Exposition universelle de St-Louis (Amérique)

où

LE GRAND JURY INTERNATIONAL

leur a décerné

SEPT GRANDS PRIX

POUR

Le plus grand **progrès** réalisé ;
Les **perfectionnements** les plus récents ;
Marche la plus douce ;
Travaux de broderies, dentelles, garnitures ;
Machines de famille reconnues les **meilleures du Monde entier**, etc.

Ce succès immense et sans précédent

prouve sans contestation possible la supériorité des machines à coudre

SINGER

Paielements faciles par termes — Escompte au comptant

S'adresser exclusivement : **COMPAGNIE SINGER**

Direction pour la Suisse

13, rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Avenue des Alpes.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

L'Orphéoniste

Nouvel Harmonium portatif

Nous pouvons enfin offrir à notre clientèle l'instrument si souvent demandé : un **harmonium transportable**, de dimensions restreintes, et conservant malgré tout son caractère. **L'Orphéoniste**, quoique d'un prix bien modeste joint encore à ces qualités celles d'être solide et de posséder un son des plus agréables, noble et doux, et cependant puissant.

Il est d'une utilité incontestable par exemple pour le Missionnaire, l'Evangeliste et devient indispensable aux Sociétés Chorales, ainsi qu'aux petits Orchestres. C'est aussi l'ami du Débutant.

Dimensions :

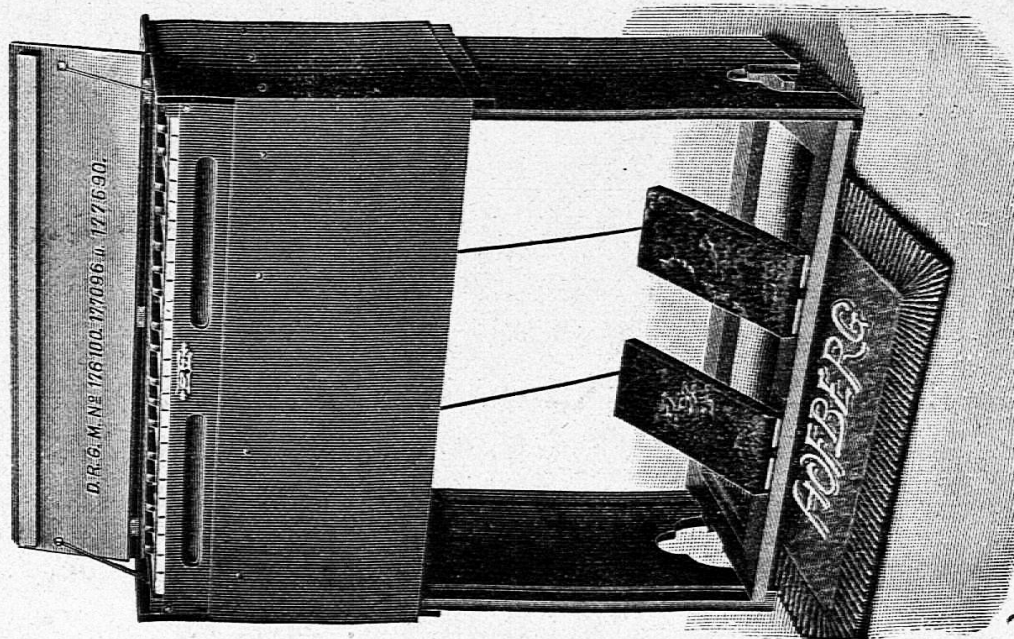
Ouvert : hauteur 77cm, longueur 64cm, larg. 30cm. — Fermé : 34 × 64 × 30cm.

L'ORPHEONISTE a 1 jeu 8', 3 ¹/₂ octaves mi-la, 42 touches, et ne coûte que **Fr. 98.**—

FETISCH FRÈRES

Facteurs de Pianos et Harmoniums à LAUSANNE

— Succursale à VEVEY —



Plié et fermé, cet Harmonium représente une malle portée au moyen d'une poignée en cuir placée derrière l'instrument. Poids 13 kg.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLI^{me} ANNÉE — N° 20.

LAUSANNE — 20 mai 1905.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : F. Meyer, St-Prex (intérim).

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



LIVRES DE CLASSE

adoptés par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève.

VICTOR PASCHE, ÉDITEUR

Cité, 20, Genève

LESCAZE, A. **Premières leçons intuitives d'allemand**, troisième édition. 75 c.

Manuel pratique de langue allemande, 1^{re} partie, 5^{me} édition. 1 fr. 50
(Médaille d'argent à l'Exposition de Genève 1896).

Manuel pratique de langue allemande, 2^{me} partie, troisième édition. 3 fr.

Lehrbuch, 1^{re} partie. 1 fr. 40

CORBAZ, A. **Exercices et problèmes d'arithmétique**.

1^{re} série (élèves de 7 à 9 ans). 70 c.

» livre du maître. 1 fr.

2^{me} série (élèves de 9 à 11 ans). 90 c.

» livre du maître. 1 fr. 40

3^{me} série (élèves de 11 à 13 ans). 1 fr. 20

» livre du maître. 1 fr. 80

Exercices et problèmes de géométrie et de toisé. Problèmes constructifs. 1 fr. 50

Solutionnaire de géométrie. 50 c.

DUCHOSAL, M. **Notions élémentaires d'instruction civique.** 60 c.

PITTARD, Eug., prof. **Premiers éléments d'histoire naturelle**, 2^{me} édition. 2 fr. 75

CHARREY, A. **Livre de lecture.** 1 fr. 80

ROULLIER-LEUBA, prof. **Nouveau traité complet de sténographie française Aimé Paris**, (Ouvrage officiel de l'Union sténographique suisse Aimé-Paris). Cartonné 3 fr. Broché 2 fr. 50

PLUD'HUN, W. **Parlons français**. 13^{me} mille. 1 fr.

Livres universitaires. (Envoi franco du catalogue).

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès**, — **assurances mixtes**, — **assurances combinées**, — **assurances pour dotation d'enfants**.

Conditions libérales. — Polices gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, 4, pl. Riponne à Lausanne; P. Pilet, agent général, 6, rue de Lausanne, à Vevey, et Gustave Ducret, agent principal, 25, rue de Lausanne, à Vevey; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges, Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10, rue de Hollande, à Genève. H985*x

Siège social: rue de Hollande, 10, Genève

Payot & C^{ie}, Editeurs, Lausanne

Vient de paraître :

HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA SUISSE

par

W. ROSIER, professeur

Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique
des cantons de **Vaud, Neuchâtel et Genève.**

Petit in-4 de **200** pages, illustré de **273** gravures et cartes, plus
8 cartes en couleur. Cart. fr. **3.—.**

FÊTE DES VIGNERONS

1905 VEVEY 1905

Les 4, 5, 7, 8, 10, 11 Août.

**Estrades : 12,500 places assises
1800 figurants.**

Orchestre de 150 musiciens. — 5 fanfares.

Musique de **GUSTAVE DORET.** — Scénario et livret de **RENÉ MORAX.** — Costumes : **JEAN MORAX.** — Ballets : **D'ALESSANDRI.**

Solistes : **M^{me} TROYON-BLÆSI.** — **M^{me} WELTI-HERZOG.** —
M. CHARLES TROYON.

CHŒURS - DANSES - CORTÈGES

TROUPES d'Honneur et des Anciens-Suisses, de l'Hiver, de Palès,
de Cérès (Armaillis et leurs troupeaux), de Bacchus (Bacchanale).

Places de 2 à 25 fr., en vente dès le 25 juin.

Demander renseignements et plan au Comité des Finances de la Fête,
quai Perdonnet 21 K, Vevey.

Dimanche 6 août : **GRANDE FÊTE VÉNITIENNE**

Fabrication de Cahiers d'école

EN BONNES QUALITÉS

Maison de gros pour fournitures scolaires

Prix courant à disposition ☼ Prix très avantageux

Fournisseurs de nombreuses commissions scolaires

Se recommandent

LES FILS de J. KUPFERSCHMID, Bienne

Maison fondée en 1884

FRUTIGEN

Berner-Oberland
Bahnhof-Hotel
und Restaurant.

Schulen, Vereinen u. Gesellschaften bestens empfohlen.

Geräumige Lokalitäten. Grosse Glasveranda, Eigene Wagen. Billige Arrangements.
Besitzer : **Fr. Hodler-Hegger.**

Ecole secondaire de St-Imier

Ensuite de démission, un poste de maître d'allemand, français et latin est à repourvoir à cette école. Traitement fr. 3200-3800. Entrée en fonctions le 1^{er} septembre 1903. — S'annoncer jusqu'au 25 mai chez le Président de la Commission, M. le Dr E. Cuttat à St-Imier.

P. BAILLOD & C^{IE}

GROS

NOUVEAU MAGASIN

DÉTAIL

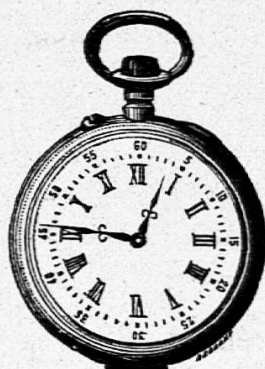
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE

CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.

LAUSANNE

Place Centrale



Grand choix, toujours environ
1000 montres en magasin.

Chronomètres
Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.